

Nouveaux visages du CDH bruxellois

L'agglomération bruxelloise est devenue multiethnique et multiculturelle. À mesure que les années passent, une part non négligeable des populations d'origine étrangère qui s'y sont fixées opte pour la nationalité belge. De la sorte, le corps électoral de la capitale s'élargit et se diversifie. Les partis s'adaptent progressivement à cette nouvelle donne. Sur leurs listes et dans leurs structures, ils font place à des hommes et à des femmes venus d'autres horizons. On assiste, dès lors, à un renouvellement partiel du personnel politique, phénomène sain dans une démocratie.

Le PSC, devenu CDH, a longtemps éprouvé bien des difficultés à suivre le mouvement. L'évolution récente du parti orange n'en est que plus spectaculaire : elle est le fruit d'une politique volontariste impulsée par la rue des Deux Églises. Dans une première contribution, on verra dans quelle mesure, suivant quelles filières et avec quels effets l'ouverture aux populations d'origine extra-européenne a progressé dans les rangs des démocrates humanistes.

À y regarder de plus près, ce ne sont pas seulement les partis qui cherchent et trouvent des relais issus des milieux de l'immigration. Les communautés d'ascendance étrangère tentent aussi d'accéder aux centres de décision, surtout aux plans local et régional, en y plaçant leurs pions. De ce fait, toutes les formations politiques sont, peu ou prou, tôt ou tard, confrontées au risque d'un usage opportuniste des identités, avec les dérives qui peuvent en résulter. La direction du CDH se défend de « jouer la carte ethnique ». Elle affirme avec force avoir mis en œuvre un dispositif interne qui prémunit ses structures et sa représentation de telles pratiques. Dans une deuxième contribution, on constatera que, sur le terrain, la réalité est plus complexe et plus ambiguë : il existe, en effet, un écart indéniable entre les discours et les comportements. Comme d'autres formations démocratiques à Bruxelles, quelquefois plus qu'elles, le CDH n'est pas à l'abri du clientélisme et de la mobilisation ethnique à des fins électorales.

Enfin — et c'est là l'objet de la troisième partie — les relations paradoxales nouées entre religion et politique interpellent les analystes de la vie publique bruxelloise. En ce domaine, l'attitude du CDH peut paraître étonnante. D'une part, en effet, le

parti de Joëlle Milquet a abandonné toute référence chrétienne, assumant ainsi le « désenchantement du monde » (Marcel Gauchet) et la sécularisation de la société occidentale. D'autre part, son ouverture à d'autres systèmes de croyances et de valeurs donne lieu à une sorte de régression. On assiste à un retour à des pratiques qualifiées par la laïcité militante de « néocléricales » : ainsi, des campagnes électorales menées dans des mosquées et des paroisses pentecôtistes, ou encore la mise en évidence de positions éthiques assez rétrogrades, qui relèvent — selon la terminologie des politologues — du conservatisme culturel.

Voilà, assurément, un univers bigarré, curieux, mouvant, parfois un peu inquiétant, mais largement méconnu, surtout en Wallonie. Nous invitons le lecteur à le découvrir et à essayer de le comprendre, sans a priori, mais aussi avec l'esprit critique qui sied aux intellectuels.

PAUL WYNANTS

L'ouverture aux candidats allochtones

Alors que son homologue wallon stagne, le Centre démocrate humaniste de la Région de Bruxelles-Capitale se redresse par paliers, depuis quelques années. Parmi les éléments de nature à expliquer ce phénomène, il en est un qui mérite d'être épinglé : le renouvellement du personnel politique permis par l'ouverture croissante des listes aux candidats d'origine étrangère, qui confère au CDH bruxellois un profil plus multiculturel et renforce en ses rangs la sensibilité à des enjeux urbains, souvent liés aux migrations. Essentiellement descriptive, cette première partie retrace les principales étapes de ce processus. Les questions que soulève pareille évolution font l'objet de deux articles distincts fondés sur une analyse plus critique.

UN PARTI RETARDATAIRE

À la différence d'Écolo et du PS, le PSC des présidents Gérard Deprez (1981-1996) et Charles-Ferdinand Nothomb (1996-1998) est à la traîne : il tarde à adapter la composition de ses listes électorales aux vagues de naturalisations, qui résultent des assouplissements successifs du Code de la nationalité intervenus depuis 1984. Pourtant, des personnalités sociales-chrétiennes s'activent en vue de faire place aux « nouveaux Belges » dans la représentation du parti : il s'agit notamment d'Édouard Pouillet, premier président du Conseil de la Région

de Bruxelles-Capitale, et de Michel Lemaire, membre de la même assemblée, rejoints par d'autres, dont le député Denis Grimberghs. Ces précurseurs ne recueillent, au début, que des résultats très mitigés.

Avec deux écologistes et un socialiste, Abdelilah Edial, d'origine marocaine, est un des quatre premiers « nouveaux Belges » à se présenter, sur une liste francophone, aux élections législatives du 24 novembre 1991. Neuvième candidat effectif du PSC à la Chambre dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde, il obtient à peine 5 à 600 voix. Il déclarera par la suite : « Je savais que je n'avais aucune chance d'être élu. Mais il fallait ouvrir une porte. Montrer que les hommes et les femmes issus de l'immigration étaient capables de s'engager en politique » (*Le Soir*, 18 avril 2003).

Les élections communales du 9 octobre 1994 se caractérisent par l'arrivée des premiers élus d'origine maghrébine — ils sont surtout socialistes ou écologistes — dans les assemblées locales bruxelloises. Le PSC fait monter en ligne quatorze candidats d'ascendance « extra-communautaire » (hors Union européenne), dont six issus du monde arabe. Toutefois ceux-ci sollicitent les suffrages des citoyens dans des communes où le PSC est faiblement implanté ou ils se présentent à Bruxelles-Ville, commune dans laquelle la concurrence est acharnée. Il s'ensuit qu'à l'instar du PRL et du FN, le Parti social-chrétien ne compte aucun élu allochtone. Pour leur part, le PS et Écolo en dénombrent chacun six, et le FDF deux.

Lors du scrutin régional bruxellois du 21 mai 1995, le PSC entend poser un geste fort : sur sa liste, il place en position éligible, celle de septième candidat effectif, un professeur schaerbeekois de religion islamique, d'origine marocaine, par ailleurs vice-président de sa « commission des naturalisés » : El Mostefa Maadour. Ce dernier réalise le onzième score de la liste. Le siège qui lui semblait destiné est capté aux voix de préférence par Michel Demaret, bourgmestre de Bruxelles. Finalement, le Conseil régional compte cinq élus d'origine étrangère : trois pour le PS et deux pour Écolo. À cet égard, le PSC enregistre un nouvel échec.

Il en est de même le 13 juin 1999. Pourtant, en mai de la même année, le COPA/PSC (Citoyens d'origine arabe du PSC) a été créé par trois militants maghrébins du parti, bien insérés dans le tissu associatif bruxellois : Ahmed Bakkali, président du bureau de la section arabe de la CSC, Fatima Moussaoui, directrice d'une maison d'enfants à Anderlecht, et Abdeslam Bakrim, vice-président de la section schaerbeekoise du PSC, au sein de laquelle il anime les Jeunes PSC. Une convention destinée à assurer une meilleure représentation aux candidats maghrébins est conclue avec Philippe Maystadt et Joëlle Milquet, respectivement président et vice-présidente du parti. Sans résultat tangible : le Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale compte huit parlementaires d'origine extra-européenne, soit quatre pour le PS, deux pour Écolo et deux pour le PRL-FDF, mais pas le moindre social-chrétien. Bien qu'il ait été soutenu par la section arabe de la CSC, le candidat marocain le mieux placé sur la liste du PSC, Saïd M'Rabet, dixième effectif, ne récolte que 825 voix. Il est devancé par

plusieurs de ses colistiers allochtones, en particulier par les Assyriens Yakup Urun et Ibrahim Erkan.

L'EFFET MILQUET

Joëlle Milquet accède *ex officio* à la présidence du PSC le 23 octobre 1999, à la suite de la démission de Philippe Maystadt. Elle tente de moderniser et de repositionner son parti, rebaptisé Centre démocrate humaniste le 18 mai 2002. Selon Vincent de Coorebyter, directeur général du Crisp, la nouvelle présidente nourrit une ambition pour sa formation dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde : il s'agit de « prendre en compte des enjeux proprement urbains, des questions liées à de nouvelles couches populaires très importantes, issues de différentes immigrations » (*La Libre Belgique*, 5 juin 2009). C'est dans ce terreau que le PSC, puis le CDH, doit trouver un « un nouvel enracinement ».

Effectivement, l'investissement du PSC dans les milieux d'origine marocaine, congolaise et assyrienne se renforce en vue des élections communales du 8 octobre 2000. Le bilan n'en demeure pas moins modeste : cinq élus allochtones, contre trente-huit au PS, trente-trois à Écolo, douze au PRL et au FDF¹.

Bien plus, l'implantation dans le monde arabe est fragile et ambiguë. Le Schaerbeekoïse Mohammed Ramdani, l'un des deux conseillers communaux issus de la communauté marocaine, mène avant tout une campagne personnelle, avant de passer au PS en 2002. Un autre élu de la même mouvance, Ahmed Bakkali, de Saint-Gilles, affiche un profil assez communautariste : dans ses tracts, ce militant panarabe proclame son désir d'appuyer « les revendications liées à l'identité religieuse et culturelle de la communauté arabo-musulmane ». Il quittera le CDH en 2006 et disparaîtra ensuite de la vie politique.

Le succès obtenu en 2000 par Joëlle Milquet est plus manifeste chez les Assyriens et les Congolais. Classé en deuxième position sur la liste sociale chrétienne de Saint-Josse, le commerçant Ibrahim Erkan est élu conseiller communal. Il demeurera bien présent dans l'agglomération lors des scrutins ultérieurs. Ancien vice-président de la représentation du Parti démocrate social chrétien du Congo pour le Benelux, l'économiste Bertin Mampaka Mankamba poursuit son ascension politique, après avoir obtenu un score honorable à la Chambre, en 1999 : il entre au conseil communal de Bruxelles-Ville et au bureau d'arrondissement du PSC, avant de devenir secrétaire national du parti. À Saint-Josse, (Marie) Jeanne Nyanga Lumbala, classée au cinquième rang, réalise le quatrième score de la liste. Éluée conseillère communale, cette fondatrice de l'asbl Africa-Sub-Sahara devient membre du comité d'arrondissement du PSC. À la Chambre, à la Région et dans sa commune, elle sera de toutes les joutes électorales à venir.

Les élections législatives fédérales du 18 mai 2003 apportent une confirmation à la tendance observable depuis 2000 : manifestement, la direction du

¹ Les chiffres fluctuent en cours de mandature, compte tenu notamment du passage de transfuges d'un parti à un autre. Selon certains auteurs, ils seraient les suivants : 38 pour le PS, 32 pour Écolo, 13 pour le PRL et le FDF, 4 pour le PSC.

CDH intègre davantage « la préoccupation de l'ouverture aux personnalités d'origine étrangère » (Wynants, p. 49). Ainsi à la Chambre, dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde, le parti aligne trois candidats d'origine marocaine : Ahmed Bakkali (septième effectif, 1 598 voix), Hamza Fassi-Fihri (dixième effectif, 1 398 voix), qui deviendra secrétaire national de sa formation pour la Région bruxelloise, et Fatima Moussaoui (douzième effective, 1 807 voix), future secrétaire nationale du CDH en charge de l'intégration. Le candidat d'origine assyrienne Ibrahim Erkan, onzième effectif, recueille 2 373 suffrages. D'ascendance turque, Sultan Izci, quatorzième effective, en obtient 577. Une nouvelle fois, ce sont les scores des Congolais qui retiennent l'attention : 3 338 voix de préférence pour Bertin Mampaka, sixième candidat effectif, 1 509 pour (Marie) Jeanne Nyanga Lumbala, neuvième suppléante. Toutefois, à la différence du SP.A, du PS, du CD&V et du MR, le CDH demeure dépourvu d'élus allochtones, tant à la Chambre qu'au Sénat.

LE TOURNANT DE 2004-2006

Lorsque les élections régionales du 13 juin 2004 se profilent à l'horizon, le CDH bruxellois n'entend plus demeurer, avec l'extrême droite, le seul groupe politique sans parlementaire d'origine étrangère. La présidente Milquet est d'autant plus résolue à aller de l'avant que la concurrence est rude : le PS de Philippe Moureaux a suscité de nombreuses candidatures dans les milieux issus de l'immigration, en particulier chez les Marocains et les Turcs.

C'est pourquoi Fatima Moussaoui est littéralement propulsée à la troisième place de la liste démocrate humaniste, ce qui devrait lui valoir un ticket d'entrée au Parlement régional. Bien que l'intéressée réalise une performance décevante (le dixième score du CDH, avec 2 662 voix), elle est élue grâce à l'effet dévolutif de la case de tête.

Classé en huitième position, Bertin Mampaka réalise le quatrième résultat de la liste (3 644 voix). Il accède également à l'assemblée bruxelloise. Peu après, il succède à Georges Dallemagne comme échevin de la Propreté publique, des Propriétés communales et du Sport, à la Ville de Bruxelles. J. Milquet, qui procède à cette désignation, tient à en souligner la portée : « C'est un choix éminemment symbolique. Symbolique de la volonté de représenter tous les habitants de Bruxelles, dans leur diversité et leur interculturalité » (Wynants, p. 63).

De son côté, Hamza Fassi-Fihri, issu d'une dynastie de notables marocains, est devenu président national des Jeunes CDH, le 8 novembre 2003. Aux yeux de la présidente du parti, cette élection « constitue un signe fort d'ouverture à toutes les sensibilités culturelles de la société » (Wynants, p. 54). En 2004, fortement soutenu par la rue des Deux Églises, l'intéressé se présente à la fois à la Région (quatrième suppléant, 1 333 voix) et au Parlement européen (sixième effectif, 13 332 voix). Après avoir remplacé temporairement B. Mampaka comme échevin à Bruxelles, il fera son entrée au Parlement de la Région, le 29 janvier 2007, via une suppléance. C'est également lui qui, la même année, reprendra les

fonctions scabinales de J. Milquet lorsque celle-ci deviendra ministre fédérale, avec pour compétences l'État civil, la Culture, l'Emploi et la Formation.

En partie grâce à la visibilité accrue de ses candidats issus de l'immigration, le CDH se redresse à Bruxelles-Capitale: il y draine 12,1 % des voix, contre 7,9 % pour le PSC en 1999; il décroche dix sièges, contre six cinq ans plus tôt. Il n'en conserve pas moins un certain retard par rapport au PS: sur un total de vingt-six élus, ce dernier en compte quatorze d'origine extra-européenne.

Ce déficit est en grande partie comblé à la faveur des élections communales du 8 octobre 2006, en prévision desquelles le CDH ouvre largement ses listes à des candidats de la société civile, dont une forte proportion est d'ascendance étrangère: ainsi, à Bruxelles-Ville, il présente, notamment, Khalid El Quandili, ancien champion du monde de kick-boxing, porte-parole du Cercle des citoyens responsables, et Fabrice Masuka, opérateur culturel au festival Couleur Café. Ce faisant, il récupère la troisième place dans la hiérarchie des partis francophones, perdue en 2000 au profit d'Écolo. Il est en nette progression à Berchem-Sainte-Agathe, Evere, Ixelles, Woluwe-Saint-Pierre, mais aussi à Bruxelles, Jette, Saint-Gilles et Schaerbeek. Il enregistre une avancée plus modeste à Saint-Josse-ten-Noode. Les analystes du Crisp considèrent que « le CDH a tiré parti, parmi d'autres motifs de redressement, de la modification sociologique de l'électorat des communes populaires de la Région bruxelloise ». Ils épinglent tout particulièrement la forte remontée enregistrée à Bruxelles-Ville, « due au caractère nettement multiculturel de la liste: sur onze élus, six sont d'ascendance extra-européenne » (de Coorebyter, p. 23 et 36).

En termes de mandats locaux, l'ouverture du CDH bruxellois aux milieux issus de l'immigration est patente: on dénombre désormais seize conseillers communaux originaires du Maghreb², six du Congo³, trois de Turquie et deux Assyriens⁴. Quatre de ces vingt-sept élus sont appelés à exercer des fonctions scabinales: Fatiha El Ikdimi à Anderlecht, Hamza Fassi-Fihri et Bertin Mampaka à Bruxelles-Ville, Ahmed El Khannouss à Molenbeek-Saint-Jean. Les communes où le parti orange obtient le plus de conseillers allochtones sont Bruxelles (six), Saint-Josse (cinq⁵), Schaerbeek et Saint-Gilles (trois).

LES MOISSONS DE 2007 ET DE 2009

Lors des élections législatives fédérales du 10 juin 2007, le CDH bruxellois mobilise ses élus locaux d'ascendance étrangère. À la Chambre, dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde, plus du tiers des candidats démocrates humanistes sont d'origine extra-européenne. Ces candidats grappillent un nombre de voix non négligeable: 7 952 pour Ahmed El Khannouss, troisième effectif, 7 201 pour Bertin Mampaka, cinquième effectif, 3 016 pour Halis Kökten, septième effectif, 5 379 pour Fatima Moussaoui, huitième effective,

2 Dont deux ne siègent pas.

3 Dont un fait dissidence.

4 Dont un démissionnaire en cours de mandat, en 2008.

5 Dont un ne siège pas.

4018 pour Fatiha El Ikdimi, dixième effective. Il faut y ajouter les suffrages qui se portent sur d'autres candidats moins bien classés : 3 135 pour Yakup Urun, 3 532 pour Saïd El Hammoudi, 3 382 pour Maryam Sebbahi, 3 231 pour (Marie) Jeanne Nyanga Lumbala, 3 010 pour Brahim El Ayadi... Au Sénat, Hamza Fassi-Fihri, quatrième effectif, obtient 22 013 voix de préférence. Il précède Lydia Mutyebele Ngoi, brillante juriste, fille d'un évêque pentecôtiste congolais et animatrice d'une chorale de gospel (septième effective, 16 123 voix), et Bahtisen Yarol, une comptable d'origine turque (neuvième effective, 9 189 voix). Grâce à cette mobilisation, le CDH gagne 3,1 % des voix et un siège dans la circonscription. Aucun des quatre députés et sénateurs d'ascendance extra-européenne qui siègent au Palais de la Nation n'appartient, cependant, aux rangs des démocrates humanistes.

Le scrutin régional bruxellois du 7 juin 2009 doit permettre d'élire septante-deux parlementaires francophones. Le CDH y aligne une trentaine de candidats d'ascendance étrangère, soit autant que le PS et bien plus qu'Écolo ou le MR. Le fait ne passe pas inaperçu aux yeux des observateurs. Ces derniers soulignent « la très large place faite à des candidats de diverses communautés extra-européennes, y compris en position éligible ». Ils relèvent, en particulier, les positions avantageuses dévolues à Hamza Fassi-Fihri (troisième effectif), Bertin Mampaka (septième effectif), Fatima Moussaoui (huitième effective) et Ahmed El Khannouss (dixième effectif), tous classés en ordre utile, tandis que l'ancien journaliste sportif de RTL-TVI Pierre Migisha (onzième effectif et quatrième candidat sur la liste pour le Parlement européen) occupe la place de combat. Ils n'anticipent guère le potentiel électoral d'une jeune candidate schaarbeekoise d'origine turque, Mahinur Özdemir, classée au vingt-et-unième rang, qui, comme en 2006, arbore le foulard sur ses affiches (Blaise et *al.*, p. 51).

À nouveau, le CDH bruxellois gagne un siège, passant de dix à onze élus. Cinq de ceux-ci sont d'origine étrangère, ce qui constitue un résultat sans précédent dans l'histoire du parti. Bertin Mampaka (6 100 voix) et Hamza Fassi-Fihri (3 390 voix) regagnent donc l'assemblée régionale. Ils y sont rejoints par Ahmed El Khannouss (3 610 voix), Pierre Migisha (3 402 voix) et Mahinur Özdemir (2 851 voix). Par contre, la controversée Fatima Moussaoui⁶ (2 739 voix) n'est pas réélue. On note la performance prometteuse de Lydia Mutyebele Ngoi (2 624 voix de préférence) qui, figurant au trentième rang des candidats, réalise le quatorzième score.

En une décennie, la composition des listes électorales bruxelloises du PSC-CDH a évolué sensiblement. Dans le cadre d'une politique volontariste menée par la présidente Milquet, elle a été peu à peu adaptée à l'évolution sociologique que connaît l'agglomération. C'est la volonté de faire place aux différentes communautés qui coexistent à Bruxelles, afin de capter les voix des « nouveaux électeurs », qui explique la mue du CDH dans la Région-Capitale.

⁶ On lui reproche une domiciliation fictive à Bruxelles-Ville, lors des élections communales de 2006, une activité parlementaire insuffisante, ainsi que des prises de position très homophobes.

La transformation ainsi réalisée a des effets positifs indéniables. Tout d'abord, elle contribue, fût-ce à travers une mobilisation temporaire des identités d'origine, à l'intégration des allochtones dans la vie publique belge. Ensuite, elle permet une représentation plus équilibrée des différentes couches de la population bruxelloise et, par ce biais, la prise en compte par les décideurs de problèmes aigus, vécus dans des quartiers particulièrement défavorisés. Enfin, elle débouche sur un renouvellement du personnel politique, en tout cas aux plans communal et régional.

Il faut, néanmoins, se garder de tout angélisme. C'est pourquoi nous procéderons, dans deux articles distincts, à une lecture critique des faits, centrée sur des pratiques plus discutables du CDH de Bruxelles-Hal-Vilvorde. En effet, la médaille a son revers...

Les pièges d'une mobilisation des identités

L'existence de « communautés civiles culturelles minoritaires » (*sic*) — les Maghrébins, les Turcs, les Juifs et les Africains subsahariens — est reconnue de fait le 27 mai 2003, lors des consultations menées par l'informateur fédéral. C'est alors, en effet, qu'Élio Di Rupo rencontre officiellement des représentants de ces quatre communautés, comme il l'a fait avec les porte-paroles des cultes reconnus et de la laïcité organisée.

La mobilisation des identités d'origine, parmi les populations immigrées, est bien antérieure à cet épisode: elle s'amplifie à Bruxelles dès le début des années nonante, avec Philippe Moureaux pour initiateur. Dans le chef de différents partis, elle consiste à proposer une offre électorale ciblée, appropriée à des communautés ethniques ou religieuses. Lors des scrutins, elle revient à présenter des candidats identifiés par leur appartenance à telle ou telle de ces communautés, qui manifestent la volonté d'en assurer la représentation et d'en promouvoir les intérêts (Thibaut de Maisières, p. 11-16). Aucune des formations démocratiques francophones n'y échappe complètement. Les deux spécialistes de la question — le chercheur Pierre-Yves Lambert et le journaliste indépendant Mehmet Koksal — estiment cependant que, depuis un certain nombre d'années, le PS et le CDH bruxellois y sont les plus exposés.

La présidente Milquet récuse catégoriquement pareil diagnostic. Elle affirme n'avoir « jamais surfé sur le communautarisme, ni joué la carte ethnique » (*Le Soir*, 13 octobre 2006). Dans les colonnes du même quotidien, le même jour, un parlementaire bruxellois du CDH reconnaît cependant que sa formation « fait comme les autres, ni plus ni moins ». Avant d'amorcer une courbe rentrante, le député-bourgmestre de Jette, Hervé Doyen, se montre plus catégori-

que encore : dans une lettre aux parlementaires bruxellois de son groupe, il dénonce une « tendance à la tribalisation des listes » (*sic*), de nature à provoquer « certaines rancœurs et craintes pour l'avenir » (*Le Soir*, 27 juin 2007). Sans généraliser de manière abusive, ni nier les aspects positifs de l'ouverture des listes démocrates humanistes aux candidats allochtones, on doit effectivement relever l'existence de dérapages qui posent question.

ERREURS DE CASTING

Qu'il y ait eu, à l'initiative d'états-majors de partis, course aux candidats d'ascendance extra-européenne, voire chasse aux suffrages des populations immigrées, c'est l'évidence même. S'il n'a nullement le monopole de tels comportements, le CDH bruxellois n'en demeure pas indemne : non sans risques ni désillusions, il a parfois eu recours à des « candidats-gadgets » ou à des « attrape-voix », afin de donner un « caractère artificiellement multiculturel à ses listes⁷ ».

Dans certains cas, il s'agit manifestement de candidats contactés à la hâte, peu au fait des questions politiques, mais projetés dans l'arène à l'approche d'un scrutin, afin de donner quelque consistance numérique à une représentation communautaire donnée. On voit alors tel ou tel se revendiquer du « Parti socialiste chrétien » ou du « Centre droit humaniste » (*sic*), ce qui en dit long sur l'insertion des intéressés dans le parti dont ils arborent les couleurs (*Le Vif-L'Express*, 20 octobre 2006).

D'autres candidats sont dépourvus de tout passé militant, voire d'expérience significative dans le milieu associatif. Ils sont présentés à la direction du CDH par relations personnelles, à la suite de contacts avec une ambassade, quelquefois même découverts grâce à une sorte de démarchage⁸. Il en est qui n'ont d'autre atout à faire valoir que leur patronyme. C'est ainsi qu'en 2003, un « candidat juif », identifié comme tel, est propulsé à la cinquième place effective, pour la Chambre, à Bruxelles-Hal-Vilvorde, et au bureau politique du CDH. Inconnu dans le sérail politique dans lequel il pénètre pour la première fois, l'intéressé est le fils d'un dirigeant sioniste qui, lui, jouit d'une indéniable notoriété⁹. Récoltant 1 179 voix, il fait pâle figure face aux porte-drapeaux patentés de la communauté juive, telle la MR Viviane Teitelbaum (Thibaut de Maisières, p. 80-82). Il a d'ailleurs renoncé à l'action politique depuis lors.

D'autres candidats encore ne donnent pas tous les apaisements, en matière de respect de la démocratie ou de stabilité idéologique, en raison de leur parcours antérieur. On pense, par exemple, à ce conseiller communal CDH d'Evere, militant du Parti de la justice et du développement au Maroc, dont on découvre après coup les liens avec le Mouvement de la jeunesse islamique, une organisation à la doctrine et aux méthodes à tout le moins radicales (*Le Soir*, 13 octobre

7 P.-Y. Lambert, « Les candidats-gadgets du CDH multiculturel », 9 juillet 2003, sur <archive.indymedia.be>.

8 Pour des exemples significatifs, voir M. Koksai, « Le shopping ethnique du CDH », 24 mai 2003, sur <sufrage-universel.be>.

9 Il est le cofondateur du Cercle Ben Gourion et de Radio Judaïca, ainsi que le rédacteur en chef du mensuel *Contact J*.

2006). On songe également à certains transfuges qui, sans état d'âme, changent de camp de scrutin en scrutin, selon que leurs ambitions personnelles sont satisfaites ou déçues. L'un d'eux, qui quitte d'ailleurs le CDH en 2009, explique sa versatilité avec un aplomb stupéfiant: « J'ai goûté à toutes les sauces avant de voir celle qui me goûtait le mieux » (*La Dernière Heure*, 30 janvier 2006).

S'ils ne constituent pas la règle, ces cas révèlent, dans le chef des dirigeants du CDH, une précipitation qui, ici et là, confine à l'imprudence. Il semble ainsi qu'au début 2003, J. Milquet ait promis, un peu vite et à un interlocuteur peu représentatif, un statut de groupe spécifique au sein de son parti pour les Turcs, à l'instar de celui reconnu aux Arabes, avec représentation garantie dans les instances en cas d'« adhésion structurée » de membres de cette communauté au CDH¹⁰. Un parlementaire bruxellois de la formation orange reconnaît sans détour: « Nous n'avons pas été toujours très regardants sur le parcours des candidats issus de l'immigration, les convictions et la manière de les intégrer dans le parti » (*Le Soir*, 13 octobre 2006). C'est là faire preuve de lucidité, rétrospective il est vrai.

CLIENTÉLISME ET STEMBLOK

L'instrumentalisation des hommes et des structures n'est pas le seul fait des partis: elle joue aussi en sens inverse, sous la forme d'une utilisation des formations politiques par des aspirants-mandataires en quête de tremplin pour assurer leur carrière, qui n'hésitent pas à s'en servir pour se constituer une clientèle. J. Milquet se défend de toute complaisance à l'égard de tels comportements: « J'en ai marre qu'on nous traite de clientélistes! Je n'ai jamais promis un mandat à quiconque » (*Le Soir*, 13 octobre 2006). Il n'empêche que de telles dérives existent au CDH bruxellois, tout comme au PS, sans conteste pionnier en la matière.

L'un ou l'autre candidat démocrate humaniste annonce clairement la couleur. Ainsi, un ancien conseiller communal FDF de Saint-Josse, passé au CDH de Schaerbeek, très actif dans les milieux turcophones, se dit prêt à « jouer le jeu n'importe où », dans quelque formation que ce soit, pour autant qu'il arrive à « faire avancer la situation des siens¹¹ ». Un futur parlementaire bruxellois du CDH, fortement soutenu par les milieux africains, déclare en 2004: « Ce sont eux, les électeurs, qui vont organiser la diaspora congolaise en nous confiant des mandats à travers le vote. On va alors aller chercher des subsides pour les aider dans leurs associations ou dans leurs activités¹². »

En réalité, les dirigeants du CDH ne sont pas dupes des risques qu'ils encourrent. C'est pourquoi, en 2006, ils prennent la précaution de faire signer, à tous les candidats aux élections communales, une *charte de l'honnêteté et de l'éthique*, qui met l'accent sur la loyauté et sur la probité. En juillet de la même

10 P.-Y. Lambert, « Les candidats-gadgets... », *doc. cit.*

11 *Ibid.*

12 M. Koksal, « La diaspora congolaise en campagne », 18 avril 2004, sur <sufrage-universel.be>.

année, le chef de file schaarbeekois Denis Grimberghs envoie à ses colistiers une note confidentielle de mise en garde, intitulée *Les limites du vote communautaire*. Après le scrutin communal d'octobre 2006, Grimberghs leur répète : « Soyez les élus de tous. Ne vous laissez pas envahir par les thèses du quartier X ou de la communauté Y » (*Le Soir*, 13 octobre 2006).

On peut néanmoins s'interroger sur l'effectivité de ces engagements et de ces consignes lorsque l'on lit les déclarations d'une candidate bruxelloise CDH au Sénat, en 2007, sur un forum destiné aux Congolais : « Je souhaite être le porte-parole de ma communauté et une oreille à ses problèmes. Ceux de ma communauté qui ont des préoccupations sauront qu'il y a quelqu'un pour les écouter et les défendre [...]. Je pense qu'un Africain, un immigré, se sentira plus proche de moi que d'un élu belgo-belge, d'une personne qui a la peau blanche¹³ ». Bref, les dérapages persistent et, apparemment, ils ne sont pas toujours sanctionnés.

Chacun sait pourtant que les « retours d'ascenseur » entre électeurs et élus, et inversement, ont la vie dure. D'une part, « les élus d'origine étrangère sentent une forte pression de la part des électeurs de leur communauté, qui voient en eux des sauveurs », déclare Altay Manço, directeur de l'Institut de recherche, de formation et d'action sur les migrations à un périodique de la Démocratie chrétienne bruxelloise (*Humanisme et Solidarité*, décembre 2006). D'autre part, affirme M. Koksas, « comme la majorité de l'électorat communautaire n'est pas politisée, c'est un électorat que certains partis — surtout le PS et le CDH — ramènent vers eux par un clientélisme très exacerbé [...]. PS et CDH jouent avec des électeurs qui ne voient la politique que comme un moyen d'obtenir un service ou un passe-droit » (*La Libre Belgique*, 4-5 juillet 2009).

Bien plus, afin d'obtenir les appuis auxquels ils aspirent, des candidats issus de minorités immigrées préconisent la stratégie du *stemblok*. Celle-ci consiste à recommander le vote en faveur de tous les candidats d'une même liste et d'une communauté déterminée, afin de maximiser le nombre d'élus sur lesquels celle-ci pourra compter en vue de défendre ses intérêts. S'il n'en a pas l'exclusivité, loin s'en faut, le CDH bruxellois est confronté à cette pratique. En 2004, un élu régional bruxellois de ce parti, désireux de mettre sur pied un « lobby congolais » dans la capitale, préconise publiquement le recours au *stemblok*, mais à demi-mot : « La visibilité des Africains en Europe dépend des Africains eux-mêmes. Il faut qu'ils soutiennent et qu'ils boostent leurs candidats¹⁴ ». En 2006, un conseiller communal démocrate humaniste relève : « Le *stemblok* a été omniprésent chez nous aussi. Parfois de façon serrée entre les communautés » (*Le Soir*, 13 octobre 2006). Voilà qui nous amène à évoquer d'autres pièges des mobilisations identitaires.

13 N. Lembe, « Interview de Lydia Mutyebele », 28 mai 2007, sur <congoforum.be>.

14 M. Koksas, « La diaspora... », *doc. cit.*

RIVALITÉS INTRA- ET INTERCOMMUNAUTAIRES

Après la pénurie de candidats issus de l'immigration vient l'abondance, qui impose au CDH bruxellois de procéder à des arbitrages. Ceux-ci ne s'opèrent pas sans heurts, que ce soit au sein d'une même mouvance ou entre communautés.

Ainsi, à la veille des élections régionales bruxelloises de juin 2009, une tension très vive s'installe entre deux Assyriens, déjà alignés lors de scrutins antérieurs: ceux-ci s'affrontent pour la place de seizième candidat effectif, dévolue à leur communauté. Deux ans plus tôt, les protagonistes ont adopté des positions opposées dans une controverse qui a divisé les milieux assyriens, à la suite de déclarations du métropolite Mor Severios Hazail Soumi, de l'Église syriaque orthodoxe: ce dernier a nié que le Seyfo, le massacre des Assyriens par le régime des Jeunes Turcs, puisse être qualifié de génocide¹⁵. Les deux candidats se prévalent l'un et l'autre d'engagements pris à leur égard par Benoît Cerexhe et Joëlle Milquet. Le premier reproche au second d'avoir tenu des réunions avec des prêtres et des responsables d'associations assyro-chaldéennes afin de l'évincer. Très mal géré par les instances démocrates humanistes, le conflit débouche sur un retrait d'un des compétiteurs, qui refuse d'indiquer s'il demeurera actif au CDH¹⁶.

La « lutte des places » entre représentants de plusieurs communautés peut être aussi acharnée. En 2003, un candidat congolais déclare fièrement, lors d'un forum tenu à Matongé en présence de plusieurs dirigeants démocrates humanistes: « Je suis le premier étranger sur la liste du CDH. Vous vous rendez compte! Malgré l'importance des Maghrébins à Bruxelles, le CDH a choisi de me mettre à la sixième place, devant eux¹⁷. » Voilà qui n'est pas de nature à plaire à ses colistiers marocains... Le 26 mars 2009, un bouillant conseiller communal turcophone de Schaerbeek, président de l'Association des commerçants de la Petite Anatolie, s'emporte: le parti orange lui propose la douzième position sur sa liste pour le Parlement régional, alors qu'il revendique la dixième. Il s'indigne de voir figurer devant lui « trois Marocains et un Noir parmi les dix premiers »: « C'est une gifle à la communauté belgo-turque que de l'avoir relégué à une place si lointaine¹⁸. » Aussitôt deux militants schaarbeekoïses du CDH, connus pour leur engagement antiraciste, déposent plainte contre le fâcheux devant le comité de déontologie du parti, pour « propos stigmatisants et blessants, qui violent la charte de l'humanisme démocratique¹⁹ ». Ils sont vivement pris à partie sur un blog, qui les accuse de « chasse aux sorcières (turques?) » et de « campagne de déstabilisation », menée par des individus qui « marocanisent » (*sic*) un problème de personnes²⁰. Loin de les apaiser, la mobilisation des identités d'origine exacerbe les rivalités entre les prétendants à des mandats et entre les segments de la population dont ils émanent.

15 « Bishop Hazail Soumi: Seifo is not a genocide, otherwise we would not be alive. Yes, he is wrong », 24 avril 2007, sur <betnahrain.org>.

16 M. Koksai, « Yakup Urun (CDH): "J'ai demandé qu'on me retire de la liste" », 11 mai 2009, sur <parlemento.com.>

17 M. Koksai, « CDH Oyé! Mampaka Oyé! », 4 mai 2003, sur <suffrage-universel.be>.

18 M. Koksai, « Halis Kökten (CDH): "Je démissionne si je n'ai pas en plus la 4^e suppléance" », 27 mars 2009, sur <parlemento.wordpress.com>.

19 M. Koksai, « Halis Kökten (CDH): "Je n'ai jamais qualifié les candidats marocains de cafards" », 8 avril 2009, sur <parlemento.wordpress.com>.

20 Khalilcdh, « Que cache la cabale contre Kökten? », 9 avril 2009, sur <khalilzeguendi.canalblog.com>.

Des élus franchissent la ligne rouge, sans être publiquement rappelés à l'ordre par les instances du parti. Le CDH a reconnu la réalité du génocide arménien. Sa présidente a même participé à la commémoration du nonantième anniversaire de ce drame national, affirmant à cette occasion : « Nous n'avons jamais eu de personnes négationnistes sur nos listes²¹ ». On peut, dès lors, s'étonner des comportements de certains élus turcs du CDH, mais aussi d'autres partis démocratiques. N'évoquent-ils pas périodiquement, dans leurs déclarations, le « prétendu génocide arménien » ? Ne participent-ils pas à des manifestations et à des conférences au cours desquelles des slogans négationnistes sont lancés, voire des demandes de démantèlement du mémorial arménien d'Ixelles ? Le laisser-faire pratiqué en la matière par les directions de formations démocratiques — le CDH, mais également le PS et le MR — leur vaut une accusation d'hypocrisie, dans une déclaration commune des organisations arménienne, assyrienne, kurde et turque issues de l'émigration politique en provenance de Turquie²². Il contribue à rendre plus étanches encore les frontières ethnoculturelles entre migrants originaires d'un même pays, alors que pareil cloisonnement est déjà très marqué à Bruxelles (Kaya et Kentel, p. 39).

NUANCES

On a pu le constater à la lecture des pages qui précèdent : il existe, à tout le moins, une marge entre les déclarations péremptoires de la direction du CDH, le dispositif plus ou moins efficace mis en place pour limiter les effets pervers du « vote ethnique » et les pratiques de terrain. Ce décalage interpelle. Encore faut-il se garder des généralisations abusives et conserver le sens des réalités, en évitant tout « purisme » intellectuel.

En paraphrasant Lénine²³, on pourrait soutenir, en effet, que, sur certains plans en tout cas, la mobilisation des identités d'origine est la maladie infantile d'une démocratie en transition vers un multiculturalisme assumé. Des populations issues de l'immigration, en quête de repères, défavorisées, discriminées dans un pays d'accueil dont elles découvrent le système politique, accordent une préférence à des candidats partageant leurs références culturelles ou culturelles : quoi de plus normal ? Des citoyens d'ascendance extra-européenne, désireux de s'engager en politique, font d'abord appel à leur arrière-ban et lui rendent des services que les pouvoirs publics tardent à prester efficacement : quoi de scandaleux ? Des associations actives dans les secteurs de l'alphabétisation, de l'intégration ou de l'aide sociale à destination des migrants cherchent des relais pour se procurer des appuis ou des subsides : qui y trouve à redire ? Enfin, des partis lancés dans la compétition électorale ouvrent leurs listes à des nouveaux venus, fût-ce de manière imprudente ou improvisée, afin de capter les suffrages des nouveaux électeurs : qui s'en étonne ?

21 M. Koksai, « 90^e anniversaire du génocide arménien », 25 avril 2005, sur <allochtone.skynet.be>.

22 27 octobre 2006, sur <indymedia.be>.

23 V. Lénine, *La maladie infantile du communisme (le « gauchisme »)*, Moscou, 1920.

Les véritables dérives mises en lumière dans la présente étude de cas ne sont pas de cette nature. Elles doivent alimenter d'autres interrogations. Ainsi, est-il sain que certains nouveaux venus en politique, appelés à y faire entendre la voix des exclus, reproduisent les pratiques clientélistes les plus discutables des apparatchiks belgo-belges, dont le PS a donné maints exemples calamiteux en Wallonie ? Est-il acceptable que tel ou tel de ces mandataires contribue, par action ou par omission, à la vitalité ou à la visibilité de courants religieux intégristes, d'organisations ultra-nationalistes, au discours négationniste ? Comment justifier, au nom de l'humanisme démocratique ou de tout autre idéal noble, la passivité des dirigeants de formations politiques confrontées à de telles pratiques ? Faut-il en déduire que les intéressés privilégient la performance électorale à court terme, en repoussant au second plan leurs devoirs d'éducation civique et de formation des élus ? Telles sont les interpellations qui devraient alimenter le débat, voire une autocritique. De ce point de vue, le CDH bruxellois doit encore balayer devant sa porte.

Religions et politique : le paradoxe

Un citoyen l'a fait observer récemment, dans le courrier des lecteurs d'un quotidien de la capitale : en matière de relations entre les religions et la politique, au CDH bruxellois, « ce qui se chasse par la porte revient par la fenêtre » (*La Libre Belgique*, 18 septembre 2009). Tel est le paradoxe qui sera au cœur de cette dernière partie.

LE CDH ET LES RELIGIONS

Non sans mal, l'ancien PSC, devenu CDH le 18 mai 2002, s'est débarrassé de son étiquette confessionnelle. Selon les termes de Joëlle Milquet, il n'a plus voulu être « un parti de chrétiens, par les chrétiens, pour les chrétiens ».

En se positionnant de la sorte, le Centre démocrate humaniste a choisi de s'adapter à trois évolutions en cours dans nos sociétés occidentales, dont il a mesuré la portée. La première de ces mutations a été qualifiée par Marcel Gauchet de « désenchantement du monde » : inscrite dans la longue durée, elle renvoie à la sortie d'un univers dans lequel une vérité religieuse, unique et incontestable, s'impose aux humains au point de fonder tout l'ordre socio-politique. Plus récente, la deuxième transformation a été désignée par Laurent de Briey sous le vocable de « sécularisation des religions » : ces dernières sont progressivement amenées, dans les démocraties libérales contemporaines, à reconnaître la distinction entre le temporel et le spirituel, à assumer la neutralité de l'État, à accepter le pluralisme. Renonçant à la prétention d'énoncer les

principes d'organisation de la vie en commun, les Églises se cantonnent, en fin de compte, dans un rôle assez limité: elles fournissent des repères existentiels à des individus en quête de sens. La troisième évolution est la sécularisation, manifeste et latente, des individus et de la société, magistralement analysée par Karel Dobbelaere. Au plan macrosocial, en Belgique francophone, l'identité catholique n'est plus assimilable à une pratique, à une croyance, ni à une adhésion à une institution. Ainsi que l'a montré Frédéric Moens, elle demeure une appartenance choisie à des organisations « pilarisées », comme l'école ou le syndicat, intériorisée par les individus.

Comment expliquer, en pareil contexte, le « retour du religieux » auquel on assiste à présent? D'une part, dans le chef de certaines franges de la population issues de l'immigration, il existe une adhésion manifeste à des courants islamiques qui refusent ou combattent le « désenchantement du monde », la sécularisation des religions et de la société. Ce rejet s'accompagne quelquefois d'une critique de la démocratie libérale, qui conduirait à l'indifférentisme et à l'amoralisme. D'autre part, dans certains milieux catholiques et surtout protestants — ceux qui se revendiquent du « Réveil » — on voit se développer des tendances « restauratrices » à relents fondamentalistes. Les groupes dont il s'agit se caractérisent par une réaffirmation forte de leurs croyances et de leurs valeurs, avec remise en question, explicite ou implicite, des législations adoptées en matière de libéralisation des mœurs. C'est pourquoi, selon Serge Govaert, on peut observer une réactivation du clivage philosophique, en perte de vitesse jusqu'il y a peu, sous l'influence de protagonistes très différents des acteurs qui l'ont fait émerger, il y a deux siècles. Désormais, le débat se focalise sur des enjeux nouveaux, comme les rapports du culte islamique avec les autorités publiques, le port du foulard, l'adjonction de minarets à des mosquées, ou encore le droit des homosexuels au mariage et à l'adoption.

Les courants revendicatifs sur de tels sujets sont classés par les politologues dans le camp du « conservatisme culturel ». Ils se singularisent, en effet, par un attachement profond à un mode de vie traditionnel, notamment dans le couple et la famille. Or de tels courants ne sont plus marginaux dans la Belgique d'aujourd'hui. Ils ont, au contraire, le vent en poupe, ainsi que l'indiquent différentes enquêtes d'opinion. C'est pourquoi, grâce à l'apport de communautés « évangéliques » solidement implantées dans les milieux africains, le protestantisme rallié à présent près de 4 % de la population, résultat qu'il n'a jamais atteint, chez nous, au cours de son histoire récente.

Voici plusieurs années, l'anthropologue Olivier Servais a clairement identifié le phénomène évoqué dans ces colonnes (*La Libre Belgique*, 14 décembre 2005): « Le protestantisme et l'islam sont en croissance. Le premier est plus axé sur l'individu: c'est l'avancée des évangéliques, des pentecôtistes, des nouveaux protestantismes charismatiques [...], avec prise en charge importante par les laïcs, peu de hiérarchie, appareillage institutionnel réduit au minimum. Ils valorisent très fort l'individu par le charisme. Ils se revendiquent de la théologie de la prospérité, c'est-à-dire que par Dieu, on peut réussir socialement [...]. Dans le cas de l'islam, l'aspect communautaire est fort important, avec une dimension quasi ethnique, même chez les nouveaux convertis. »

On peut, dès lors, s'interroger. En s'ouvrant à d'autres systèmes de croyances et de valeurs, particulièrement à Bruxelles, le CDH cherche sans doute à capter les voix de segments du corps électoral en expansion, alors que son socle traditionnel — les catholiques pratiquants — fond comme neige au soleil. Mais ce faisant, n'est-il pas amené à instrumentaliser le champ confessionnel ? N'offre-t-il pas aussi parfois un espace à des courants religieux assez radicaux, qui peuvent s'affirmer en conquérant une influence politique ? Ces questions méritent d'être posées, si l'on en juge par certains comportements observés dans l'agglomération bruxelloise.

APPEL DU PIED AUX MUSULMANS

Deux politologues ont récemment mis en évidence une caractéristique des votants qui adhèrent à l'islam : « Le positionnement des électeurs belges de confession musulmane sur les valeurs mesurant le degré de libéralisme culturel — valeurs directement liées à des principes religieux et éthiques — se situe en moyenne davantage sur le pôle conservateur, en particulier dans le cas des musulmans pratiquants. » Les mêmes auteurs relèvent que, dans ces milieux, « le CDH obtient une partie des votes formulés sur la base d'attitudes conservatrices liées à l'identité religieuse » (Sandri et De Decker, p. 52).

On ne doit donc pas s'étonner que des candidats démocrates humanistes, d'origine turque ou maghrébine, fassent jouer ce ressort. D'aucuns procèdent avec mesure, en soulignant, par exemple, la conformité du programme familial du CDH à la conception turque du foyer ou encore l'adéquation des valeurs de leur formation aux grands principes de l'éthique musulmane. D'autres revendiquent ouvertement une posture conservatrice : « Je suis attaché aux valeurs morales qui furent celles de mes parents, à savoir le respect de la famille et du couple [...]. Je suis aux antipodes de ceux qui veulent construire une société où tout est permis contre l'opinion générale, la religion ou les valeurs » (Terracotta CDH, édition de Forest, septembre 2006). D'autres encore utilisent des arguments plus discutables : « La présence d'une candidate voilée sur la liste de Schaerbeek me confirme la rare ouverture d'esprit de ce parti, prenant vraiment en compte la mixité culturelle, religieuse et ethnique²⁴. »

Fort médiatisée au printemps 2009, l'« affaire du foulard islamique » de la candidate CDH Mahinur Özdemir révèle combien certaines positions sont ambiguës. D'une part, l'intéressée se contredit à quelques années d'intervalle : en 2006, elle accepte de se porter candidate aux élections communales de Schaerbeek à la condition que son foulard « ne soit pas utilisé à des fins électorales par le parti²⁵ » ; en 2009, elle se présente pourtant comme « la seule mandataire belge qui porte le foulard²⁶ ». D'autre part, l'apparition, puis la disparition du fameux voile, sur les affiches et dans les toutes-boîtes, posent

24 « Evere – CDH : "le plus proche de l'éthique musulmane" », 16 novembre 2007, sur <tractotheque.blogspot.com>.

25 M. Koksai, « Mahinur Özdemir (CDH) : "J'enlève mon foulard dans la sphère privée" », 22 avril 2009, sur <parlemento.wordpress.com>.

26 M. Koksai « Triple recadrage antifoulard au CDH », 22 mai 2009, sur <parlemento.wordpress.com>.

également question, encore que le CDH ait invoqué une « erreur commise par un infographiste » pour expliquer un recadrage du visage de la jeune femme. À tort ou à raison, la direction du parti a été accusée de duplicité: elle aurait placé M. Özdemir en évidence sur ses listes pour capter les votes de certains milieux musulmans, tout en occultant parfois son foulard afin de ne pas heurter d'autres catégories d'électeurs.

Pour consolider son implantation dans les milieux musulmans, le CDH organise des repas de rupture du jeûne, à la fin du Ramadan. C'est le cas le 22 septembre 2008 à Molenbeek-Saint-Jean. L'invitation est lancée non seulement par la présidente Milquet et le ministre régional Cerexhe, mais aussi par deux parlementaires bruxellois, trois échevins et seize conseillers communaux, presque tous d'origine marocaine ou turque. Une invitation similaire est publiée sur le site du parti, en septembre 2009²⁷. Elle émane cette fois de « Fatima Moussaoui, secrétaire à l'intégration, et de toute l'équipe du CDH », pour « un repas en présence de Joëlle Milquet, avec la participation des sections locales de la Ville de Bruxelles, d'Anderlecht, de Molenbeek, de Schaerbeek et du CDH de Bruxelles-Hal-Vilvorde ». Cet appel du pied suscite des critiques. Ainsi, le collectif Vigilance musulmane se fait caustique: « Si certains partis considèrent que l'organisation d'un *Iftar* (repas de rupture du jeûne) est compatible avec le principe de la séparation du religieux et du politique, ils sont invités à réserver leurs moutons pour la fête musulmane du sacrifice et à organiser des missions d'accompagnement des pèlerins à La Mecque » (*La Libre Belgique*, 15 septembre 2009). Trois jours plus tard, dans un courrier des lecteurs (*La Libre Belgique*, 18 septembre 2009), un catholique ironise: « Qu'il me soit permis d'avancer une suggestion sous forme d'invitation: j'invite Madame Milquet à venir fêter dans ma famille la fin du Carême. Tout en espérant sa réponse positive, j'é mets des doutes pour deux raisons. La première est que mon invitation relevant de la sphère privée, son impact politico-médiatique sera nul, sauf conférence de presse... La deuxième est que je crains que Madame Milquet soit physiquement trop faible pour venir à la maison après quarante jours de jeûne. »

La politisation du champ religieux prend parfois des formes plus directes. Ainsi, Halis Kökten, candidat CDH lors de divers scrutins, reconnaît avoir mené campagne sur invitation dans plusieurs mosquées de Schaerbeek, Saint-Josse et Anderlecht (Koksal, 2007, p. 16). Apparemment, la transformation de lieux de culte en tribunes électorales lui paraît naturelle.

De telles pratiques peuvent choquer ou irriter, mais elles n'ont rien de scandaleux. On ne peut en dire autant de propos et de tracts homophobes répandus dans la communauté marocaine de Bruxelles, au sein de laquelle « la liberté sexuelle et l'homosexualité sont largement stigmatisées » (Saaf, Sidi Hida et Aghbal, p. 15 et 120). Indigné, un militant du CDH confie à la presse: « Sur les questions de mœurs, il y a eu des discours intolérables: "le PS, parti d'homos", "nous, on n'a pas voté l'adoption par des couples gays"... En coulisses, on a tout entendu pour séduire les conservateurs musulmans » (*Le Soir*, 13 octobre 2006).

²⁷ Voir <lecdh.be/invitation-rupture-jeune>.

Dans les coulisses, certes, mais aussi *urbi et orbi*. Avec les agissements de la parlementaire régionale Fatima Moussaoui, la limite du tolérable est franchie. L'intéressée n'a pas caché à la presse nationale et internationale qu'aimant « proclamer sa foi religieuse haut et clair », elle défend des positions conservatrices au plan éthique, en s'opposant résolument à l'avortement, à l'euthanasie et à l'adoption d'enfants par des couples homosexuels (*Time*, 5 mai 2003). C'est son droit. Graduellement, cependant, elle commet des dérapages. Ainsi, voulant prouver qu'elle reste « fidèle à ses valeurs et à ses convictions », elle est, en juin 2006, l'unique membre du Parlement bruxellois à s'opposer à une résolution tendant à instaurer une journée contre l'homophobie : même l'extrême droite ne fait pas preuve d'une telle intransigeance. Bien plus, quelques mois plus tard, en vue des élections communales de Bruxelles-Ville, F. Moussaoui diffuse un tract dans lequel elle rappelle lourdement que « le CDH est contre l'adoption par des couples homosexuels²⁸ ». Aussitôt, J. Milquet exige le retrait de ce tract et sa destruction (*Le Soir*, 13 octobre 2006). Tombée en disgrâce, la parlementaire est rétrogradée sur la liste du CDH, pour l'élection au Parlement bruxellois de 2009. Elle n'est pas réélue, mais elle continue à figurer dans le staff national du parti.

LIENS AMBIGUS AVEC LES PENTECÔTISTES

Les relations du CDH avec l'Église pentecôtiste La Nouvelle Jérusalem de l'évêque (*bischof*) Martin Lukanda Mutyebele méritent que l'on s'y intéresse. Une récente étude scientifique, émanant de l'ULB, fait état d'un « jeu de la récupération réciproque » (Maskens et Noret, p. 128) auquel participeraient aussi, mais à une échelle moindre, le PS et le MR. D'une part, La Nouvelle Jérusalem, en pleine expansion, surtout dans les milieux congolais, est en quête de légitimité et

²⁸ Ce tract, qui contient des erreurs factuelles, a été reproduit par P.-Y. Lambert, « Bruxelles-Ville — Liste CDH — Fatima Moussaoui », 30 août 2006, sur tractotheque.blogspot.com.

Bibliographie

Bousetta H. et Martiniello M., « Participation politique et citoyenneté des populations d'origine immigrée », dans Martiniello M., Rea A. et Dassetto F. (dir.), *Immigration et intégration en Belgique. État des savoirs*, Academia-Bruylant, 2007, p. 363-376.

de Briey L., « Démocratie, religion et pluralisme. De Tocqueville à Gauchet et retour », dans *Revue philosophique de Louvain*, t. 104, 2006, p. 741-761.

de Briey L., *Le sens du politique. Essai sur l'humanisme démocratique*, éd. Madraga, 2009.

Dobbelaere K., « Laïcisation, forme manifeste de la sécularisation », dans Foret F. (dir.), *Politique et religion en France et en Belgique. L'« héritage chrétien » en question*, ULB, 2009, p. 31-46.

Gauchet M., *Le désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Gallimard, 1985.

Govaert S., « Politique et religion : des changements dans les règles du jeu », dans M.-Th. Coenen et al., *L'état de la Belgique. 1989-2004, quinze années à la charnière du siècle*, De Boeck, 2004, p. 265-298.

Jacobs D., Bousetta H., Rea A. et M. Martiniello, *Qui sont les candidats aux élections bruxelloises ? Le profil des candidats à l'élection au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale du 13 juin 2004*, Academia-Bruylant, 2006, p. 7-20 et 89-114.

Jacobs D., Martiniello M. et Rea A., « Veranderende patronen van politieke participatie van migranten. De gemeenteraadsverkiezingen van oktober 2000 in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest », dans *Migrantenstudies*, t. 18, 2002, n° 3, p. 138-155.

Jacobs D. et Swyngedouw M., « Politieke participatie en zelforganisatie van allochtonen in de Brusselse gemeenten. Een verkenning », dans E. Witte, A. Alen, H. Dumont, P. Vandernoot et R. De Groof (dir.), *De Brusselse negentien gemeenten en het Brussels model. Les dix-neuf communes bruxelloises et le modèle bruxellois*, Larcier, 2003, p. 261-290.

Jacobs D. et Swyngedouw M., « La participation politique des Belges d'origine marocaine à Bruxelles et en Belgique : un bref aperçu », dans Bousetta H., Gsir S. et Martiniello M. (dir.), *Les migrations marocaines vers la Belgique et l'Union européenne. Regards croisés*, Université de Deusto & HumanitarianNet, 2005, p. 119-128.

Jacobs D., Teney C., Rea A. et Delwit P., « Les comportements électoraux des minorités ethniques à Bruxelles lors des élections locales de 2006 », dans Congrès AFSP 2009, sur <congresafsp2009.fr/sectionsthematiques>, 21 p.

Kaya A. et Kentel F., *Belgo-Turcs. Pont ou brèche entre la Turquie et l'Union européenne ?*, Fondation Roi Baudouin, 2007.

de reconnaissance. C'est pourquoi elle invite diverses personnalités politiques de haut vol à des événements qu'elle organise, en vue de s'assurer leur bienveillance et de tirer parti, en termes de prestige, de ces visites amplement médiatisées. D'autre part, les figures de proue de certains partis « trouvent là une occasion privilégiée pour exhiber leur solidarité avec un grand nombre d'électeurs potentiels ». J. Milquet ne semble pas s'en priver. En 2003, elle se trouve parmi les invités de marque à la douzième convention de cette Église protestante (*Le Soir*, 4 janvier 2007). Le 16 février de la même année, avec deux de ses enfants, elle participe à un culte, adressant quelques mots à l'assemblée à la fin de l'office²⁹.

On pourrait objecter : qu'important de tels liens, s'ils prennent la forme d'un échange de bons procédés ? En fait, les orientations de La Nouvelle Jérusalem sont, aux plans religieux et éthique, très conservatrices (Maskens, p. 49-68). Évoquant notamment le cas de cette congrégation, le président du Synode de l'Église protestante unie de Belgique, Guy Liagre, a lancé une mise en garde on ne peut plus nette : « Ces Églises ethniques importent des conceptions théologiques et morales contre lesquelles, selon les conceptions sociétales actuelles, on serait tenté de former, comme en politique, un cordon sanitaire [...]. Les prises de position morales de ces gens, qu'il s'agisse de la famille, la place de la femme, l'avortement, l'homosexualité, sont plutôt conservatrices, voire d'extrême droite. Pour des raisons électoralistes, certains partis se tournent vers ces groupes et avalisent une pensée qui va complètement à contrecourant des valeurs qu'ils défendent [...]. La Nouvelle Jérusalem est cautionnée par certains responsables politiques dans le but, peu avouable selon moi, d'attirer les électeurs. Les conceptions de ces communautés-là ne sont pas celles qu'à mes yeux, un progressiste ou un humaniste est prêt à défendre³⁰ ».

29 Voir l'article (avec photo) publié dans *La Nouvelle Jérusalem*. Magazine chrétien d'information, 3 avril 2003, sur <lanouvellejerusalem.be>.

30 P. Darteville et N. Nottet, « Raison et foi... Une interview de Guy Liagre, président du Synode de l'Église protestante unie de Belgique », dans *Espace de Libertés*, n° 348, décembre 2006, p. 5-6.

Sans doute le CDH n'est-il pas le seul interlocuteur politique de La Nouvelle Jérusalem. Il n'en constitue pas moins son principal vecteur d'investissement dans la sphère du pouvoir. Au soir des élections communales du 8 octobre 2006, sur son site Web, l'Église pentecôtiste affiche fièrement les résultats de « ses » membres élus : quatre CDH, une MR et deux figurant sur des listes de cartel, dont une socialiste (*Le Soir*, 13 octobre 2006). Peu après, sur le même site, on voit deux élus du CDH — Bertin Mampaka et Lydia Mutyebele, fille d'évêque — participer à un office « spécial élections », au cours duquel ils remercient leurs supporteurs, page qui est promptement retirée par la suite³¹. Les deux protagonistes récidivent, cette fois en présence du ministre Cerexhe, après les élections législatives de juin 2007 : la séquence est toujours visible, à l'heure où nous écrivons ces lignes³². C'est pourquoi il y a lieu de demeurer sceptique lorsque cette Église se déclare « apolitique », affirme « s'abstenir de lancer des consignes de vote » et « n'avoir jamais eu l'intention d'accorder une préférence à un candidat ou à un parti³³ ».

À vrai dire, le CDH semble y trouver son compte. Coauteur d'une enquête sur les intentions de vote des jeunes Bruxellois issus de l'immigration, Dirk Jacobs, chercheur à l'Institut de sociologie de l'ULB, émet ce constat : « Le CDH est particulièrement fort au sein de la population d'origine congolaise. C'est probablement en rapport avec le rôle du parti au sein des réseaux pentecôtistes à Bruxelles³⁴ ». Des liens existent aussi avec d'autres Églises, africaines ou non. Une séquence de l'enquête « Le jour de gloire est-il arrivé ? », réalisée en 2009 par Frédéric Deborsu pour l'émission *Questions à la une*, est révélatrice à cet égard. On y voit Pierre Migisha, candidat CDH aux élections régionales et européennes, se

Koksal M., « La mosquée au milieu du village politique », dans *La Revue nouvelle*, n° 9, septembre 2007, p. 12-19.

Lambert P.-Y., *La participation politique des allochtones en Belgique. Historique et situation bruxelloise*, Academia-Bruylant, 1999.

Martiniello M., « Les élus d'origine étrangère à Bruxelles : une nouvelle étape de la participation politique des populations d'origine immigrée », dans *Revue européenne des migrations internationales*, t. 14, 1998, p. 123-150.

Maskens M., « Migration et pentecôtisme à Bruxelles. Expériences croisées », dans *Archives de sciences sociales des religions*, n° 143, 2008, p. 49-68.

Maskens M. et Noret J., « La Nouvelle Jérusalem. Éléments d'histoire et de sociologie d'une Église pentecôtiste en Belgique », dans *Le Figuier*, n° 1, 2006-2007, p. 117-137.

Phalet K., De Rycke L. et Swyngedouw M., « Culturele waarden en acculturatievormen bij Turken en Marokkanen in Brussel », dans Swyngedouw M., Phalet K. et Deschouwer K. (dir.), *Minderheden in Brussel. Sociopolitieke houdingen en gedragingen*, VUBPRESS, 1999, p. 41-73.

Saaf A., Sidi Hida B. et Aghbal A., *Belgo-Marocains des deux rives. Une identité multiple en évolution*, Fondation Roi Baudouin, 2009.

31 F. Grosfilley, « Votecommunautaire, bis », 20 octobre 2006, sur <ruedelaloi.blogspot.com>.

32 « Message de remerciements de Lydia Mutyebele après les élections en Belgique en juin 2007 », sur le site du « fouineur de la République démocratique du Congo », <rd-congo.info/flash/divers/lydia.htm>.

33 « L'Église La Nouvelle Jérusalem (Belgique) réagit aux citations de M^{me} Braekman », 7 octobre 2006, sur <mediacongo.net>.

34 M. Koksal, « Popularité des partis chez les jeunes Bruxellois », 30 mars 2009, sur <parlemento.wordpress.com>.

Sandri G. et De Decker N., « Le vote des musulmans », dans Dewit D. et Van Haute É. (dir.), *Le vote des Belges (Bruxelles-Wallonie, 10 juin 2007)*, ULB, 2008, p. 25-37.

Teney C. et Jacobs D., « Les rhétoriciens bruxellois issus de l'immigration et leur premier vote. Une analyse des intentions de vote aux élections fédérales de 2007 », dans *Brussels Studies*, n° 24, 2009, 13 p.

Thibaut de Maisières M., *Les élections législatives de mai 2003 et la communauté juive de Bruxelles*, mémoire de licence en sciences politiques ULB, Bruxelles, 2003.

Des informations de qualité ont été publiées par P.-Y. Lambert, chercheur indépendant, sur le site <sufrage-universel.be>.

Voir notamment :

- « Élus communaux d'origine non européenne » (18 février 2001),
- « Candidats et élus d'origine non européenne en Belgique » (octobre 2006),
- « Les parlementaires d'origine non européenne en Belgique » (1^{er} juillet 2007),
- « Les échevins belges d'origine non européenne » (11 décembre 2008),
- « Analyse de la liste CDH aux régionales bruxelloises » (26 mars 2009).

rendre au culte dans une paroisse. Durant l'office, il se présente à l'assemblée, remerciant « le Frère Gaby et la Sœur Marie » de leur accueil, avant qu'une chanteuse africaine entonne un gospel. Lorsque l'on interroge l'intéressé sur les retombées potentielles de cette apparition dans un lieu de culte, il répond : « Trente à quarante voix, peut-être ? », alors que cent cinquante personnes constituent l'assistance. Certains sanctuaires se mueraient-ils en tribunes électorales, à un degré qui n'a jamais été atteint, même au XIX^e siècle ? Le parlementaire MR Didier Gosuin s'en émeut à juste titre (*La Libre Belgique*, 13-14 juin 2009, *Le Soir*, 20-21 juin 2009), mais de manière sélective. Faut-il lui rappeler que parmi les invités de marque des assemblées de La Nouvelle Jérusalem, on trouvait, il y a quelques années, Louis Michel, ministre des Affaires étrangères, Daniel Ducarme, président du PRL, et François-Xavier de Donnée, ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale ? *Rari nantes in gurgite vasto...* (« De rares naufragés nageant sur le vaste abîme »).

LE RETOUR DES CATHOS ?

À la veille des dernières élections régionales et européennes, un organe de presse très lu dans les milieux catholiques (*La Libre Belgique*, 31 mai-1^{er} juin 2009) rappelle qu'« il y a des chrétiens engagés au CDH ». Les candidats Céline Frémault, André du Bus, Chantal Noël et Catherine Roba, soutenus par la députée fédérale Clothilde Nyssens et appuyés dans leur démarche par Hamza Fassi-Fihri, entendent « redire leurs inspirations et leurs convictions, qui puisent dans le personnalisme d'Emmanuel Mounier ». Dans ce but, ils organisent un débat public au Centre Lumen Vitae, animé par le Père Charles Delhez, rédacteur en chef de l'hebdomadaire catholique *Dimanche*. Il ne faut pas voir dans leur initiative, disent-ils, « un retour en arrière nostalgique », ni « une remise en cause de la séparation de l'Église et de l'État ».

Ce débat passerait inaperçu s'il n'y avait là qu'un souci — légitime — « de contribuer au sein du CDH à articuler son histoire avec l'avenir et d'imaginer les réponses les plus adéquates à de nombreuses questions de société », comme les dossiers de bioéthique, d'immigration, de logement, de santé et d'enseignement. Il retient l'attention parce que, selon les organisateurs eux-mêmes, il s'inscrit dans un double contexte : d'une part, il suit de peu le débat sur la « résolution anti-papale », qui dénonce les positions de Benoît XVI sur le préservatif, initiée par le MR et cosignée par le PS; d'autre part, il est consécutif à « certaines prises de position du CDH qui ont choqué et attristé de nombreuses personnes qui partagent nos valeurs chrétiennes ». En termes mesurés, la ligne adoptée par la direction du parti est, semble-t-il, mise en question.

Les initiateurs de l'entreprise se défendent de vouloir « refaire un parti social-chrétien » et de revendiquer « un droit de tendance dans la famille humaniste ». Il n'empêche qu'ils se croient tenus de sortir du bois et de revendiquer leur appartenance confessionnelle, au sein d'une formation au sein de laquelle joue, désormais, une certaine forme de concurrence idéologique. Peut-on en inférer l'existence d'un malaise des « cathos » ? L'hypothèse n'est pas à exclure.

Il n'empêche que la question rebondit : en jetant — vite et vigoureusement — ses filets dans d'autres mouvances confessionnelles, le CDH n'a-t-il pas ouvert une boîte de Pandore ? Comment concilier, en effet, le libéralisme culturel des uns et le conservatisme culturel des autres, selon la terminologie des politologues ? En d'autres termes, sur certaines questions de société, le parti, à force de vouloir recruter tous azimuts, n'est-il pas en train de faire le grand écart, comme il le faisait jadis sur le débat entre la gauche et la droite ? Dans l'agglomération bruxelloise, en tout cas, le débat ne pourra être éludé. Sur des matières comme le droit des femmes et des homosexuels, peut-on marier l'eau et le feu ? ■

On consultera également différentes livraisons du *Courrier hebdomadaire du Crisp* (Bruxelles), en particulier les numéros 1895-1896, 1980 et 2022-2023 :

- P. Wynants, *Du PSC au CDH. II : 1999-2004* (2005),
- V. de Coorebyter, *Les résultats des élections communales du 8 octobre 2006 à Bruxelles* (2007),
- P. Blaise, V. de Coorebyter, J. Faniel et C. Sägesser, *La préparation des élections régionales, communautaires et européennes du 7 juin 2009* (2009).

Carnets de campagnes électorales sur les comportements des candidats, des élus et des partis :

- Koksals M. et Lambert P.-Y., *Vous prendrez bien un candidat ? Oui, oui, un peu de tout... Carnets de campagne des élections législatives du 18 mai 2003*, sur <sufrage-universel.be>.
- Koksals M. et Lambert P.-Y., *Carnets et clichés de campagne* (2004), sur <sufrage-universel.be>.
- Koksals M., *Bruxelles 2009, l'autre campagne. Compte-rendu en ligne de la campagne avant le scrutin du 7 juin 2009 à Bruxelles*, sur <parlemento.com>.